

L'heure est grave pour la Guinée [Centre d'études stratégiques de l'Afrique]

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2020



Faisant fi des manifestations de masse, des mises en garde des responsables de la CEDEAO et des critiques internationales, le président Alpha Condé a imposé la tenue d'un référendum constitutionnel en Guinée le 22 mars. Le référendum, ainsi que les élections législatives, ont été boycottés par l'opposition qui les juge illégitimes du fait qu'ils ont été autorisés uniquement par le président de l'Assemblée nationale, un allié de Condé, mais non par le Parlement, comme l'exige la Constitution. Au moins 32 manifestants ont été tués par les forces de police avant la tenue du vote. Arguant du non-respect manifeste des règles électorales et de la validité douteuse des listes électorales, les observateurs électoraux internationaux ont refusé d'y prendre part.

Au cœur de la controverse, la [demande du président](#) de 82 ans de supprimer la limitation du nombre de mandats présidentiels qui aurait dû mettre fin à son « règne » au mois d'octobre, après 10 ans d'exercice du pouvoir, et permettre à la Guinée de connaître enfin sa toute première succession dans le respect des règles démocratiques. En vertu de la nouvelle Constitution, Alpha Condé pourrait prétendre rester en fonction pendant encore 12 ans. Le pays ayant enduré pendant

50 ans despotisme et abus de pouvoir avant d'entamer sa transition démocratique en 2010, la question de la limitation du nombre de mandats présidentiels revêt une importance particulière pour la plupart des Guinéens. Cette longue période de mauvaise gouvernance vaut aujourd'hui à la Guinée d'être l'un des pays les plus pauvres d'Afrique.

L'heure est grave pour la Guinée. En effet, [l'expérience montre que les chefs d'État africains](#) qui sont [restés au pouvoir pendant plus de 10 ans](#) ont accumulé les actes de répression et de corruption et généré instabilité financière, sous-développement et conflits dans le pays. Le régime de Condé a été marqué par un autoritarisme grandissant, qui s'est traduit par le remplacement du responsable de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), le limogeage du président de la Cour constitutionnelle et la destitution forcée du Ministre de la justice (hostile à ces changements constitutionnels), mais aussi par la mise sous contrôle des médias et l'arrestation de représentants de l'opposition.

Le non-respect des règles de cumul des mandats et le recul démocratique en Guinée constituent un défi pour la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest ([CEDEAO](#)) [qui s'efforce](#) d'instituer des contrepouvoirs et d'obliger à rendre des comptes comme l'exige toute démocratie. Ces efforts s'attaquent à la tendance antidémocratique récente observée dans les 15 États membres de l'organisation. La Cour de justice de la CEDEAO est d'ailleurs actuellement saisie d'une affaire dans laquelle une coalition de l'opposition allègue la violation par le gouvernement Condé de droits de l'homme et de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance.

Cette régression de la Guinée vers un pouvoir de type autoritaire est source d'instabilité politique et de difficultés économiques dans ce pays de 12 millions d'habitants dont les ressources minérales n'ont pas prémuni contre la pauvreté. Les implications pourraient être graves

dans les pays voisins qui seront directement affectés par cette instabilité.

Crédibilité et pluralisme, les grands absents du processus

Selon les organisations non gouvernementales de Guinée, de nombreux citoyens ont suivi l'appel au boycott du référendum lancé par l'opposition, le [taux de participation n'ayant pas dépassé les 30 %](#) en province, pour tomber à moins de 15 % dans la capitale, Conakry, alors que ce taux atteignait par le passé 75 % au niveau national. Le jour du référendum, les médias et les réseaux sociaux ont indiqué que le nombre de bulletins « non » était insuffisant dans certains bureaux de vote. D'autres se sont vu confisquer leur carte électorale et ont dû attendre à l'extérieur pendant qu'un autre votait pour eux. D'autres encore ont signalé avoir été contraints de voter « oui ». Au moins 12 morts sont à déplorer, et des dizaines de personnes ont été arrêtées, notamment des représentants de l'opposition. En Guinée forestière, un [conflit autour du vote a suscité des violences entre groupes religieux](#) menant à l'incendie de plusieurs églises et mosquées faisant plus de 15 morts. Par ailleurs, les forces de l'ordre auraient confisqué des urnes afin de procéder elles-mêmes au dépouillement du scrutin. Selon les déclarations officielles du gouvernement, le référendum aurait été adopté à 89 % des voix, avec une participation de 58 %.

Avant le vote, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et la CEDEAO ont conclu à la participation au scrutin de plus de [2,5 millions d'« électeurs fantômes »](#). Lorsqu'Alpha Condé a consenti à un report symbolique de deux semaines pour corriger le problème, les observateurs internationaux de la CEDEAO, de l'Union africaine et de l'UE ont annoncé leur retrait.

Les irrégularités du processus électoral sont venues se greffer sur une série de mesures qui ont mené au référendum en l'absence de crédibilité et de soutien populaire. Alpha Condé s'était attelé pendant des années à [transformer les institutions](#) chargées d'organiser le vote et de valider les résultats, notamment la CENI et la Cour constitutionnelle. À la veille du référendum, trois des propres ministres de Condé, le Ministre de la justice Cheik Sako, le Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche Abdoulaye Yero Baldé et le Ministre de la citoyenneté Gassama Diaby [avaient même démissionné pour protester](#) contre son projet d'adoption d'une nouvelle Constitution.

Après le référendum, les principaux acteurs internationaux, dont la CEDEAO, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), les États-Unis, la France et l'Union européenne, ont exprimé d'une même voix leurs inquiétudes quant à la crédibilité du processus et son caractère pluriel. D'autres pays dépourvus de traditions démocratiques comme la Chine, la [Russie](#) et la Turquie se sont par contre empressés de féliciter le président.

La nouvelle Constitution comme outil de consolidation du pouvoir

La [nouvelle Constitution](#), qui est entrée en vigueur le 7 avril, comporte plusieurs dispositions de nature à [affaiblir les contre-pouvoirs démocratiques](#) en Guinée. Elle porte d'abord la durée du mandat présidentiel de 5 à 6 ans et révisé les limites de cumul des mandats, permettant ainsi à Condé de briguer un troisième mandat.

Elle modifie ensuite la structure de la Cour constitutionnelle afin d'accroître le contrôle du président sur cette institution cruciale. Le nombre de juges nommés par le président passe notamment de un à trois (sur un total de neuf). Par ailleurs, la responsabilité de désigner le

président de cette Cour n'incombe plus à ses membres mais au chef de l'État. Le président de l'Assemblée nationale (un allié de Condé) ayant également la faculté de désigner deux juges, Condé peut ainsi choisir jusqu'à cinq des neuf juges qui composent la Cour.

La nouvelle Constitution supprime également plusieurs articles clés en matière de responsabilité. Selon certains des de l'ancienne Constitution, la corruption, la criminalité financière et les atteintes aux droits de l'homme échappaient à la prescription. Ainsi, si les présidents étaient couverts par une immunité pendant leur mandat, ils pouvaient dès la fin de celui-ci être poursuivis pour abus de pouvoir. Cette disposition est désormais supprimée. De la même manière, un article qui garantissait aux citoyens un droit de recours en cas d'atteintes aux droits de l'homme commises par des membres du gouvernement a également été retirée. La nouvelle Constitution élargit donc en substance le champ de l'impunité.

Elle accroît également le pouvoir exécutif au détriment du pouvoir législatif. L'ensemble des nouvelles lois doivent ainsi être promulguées par le Président, lui donnant de fait un droit de veto face à l'Assemblée. La seule possibilité serait pour le président de l'Assemblée nationale de saisir la Cour constitutionnelle afin de permettre l'adoption d'une loi en l'absence de promulgation du Président. Cette option a toutefois peu de chance de s'appliquer en pratique. En effet, [le parti RPG de Condé détenant 79 des 116 sièges](#) du Parlement après les élections boycottées qui ont été couplées au référendum, il est peu probable que des lois auxquelles Condé est opposé voient le jour, compromettant ainsi l'indépendance du pouvoir législatif. La nouvelle Constitution supprime également des dispositions qui interdisaient au Président de dissoudre le Parlement plus d'une fois au cours d'un même mandat présidentiel ou après la troisième année de la législature. Par ailleurs, elle supprime une autre disposition qui contraignait le Président à démissionner si, après que le

Parlement a été dissous par suite d'un désaccord sur une question, son parti ne parvenait pas à rallier une majorité dans le cadre des nouvelles élections.

Autre point non négligeable, la nouvelle Constitution supprime les [articles 141 à 145 du titre XV de la Constitution de 2010](#) qui concernent la finalité et le rôle du secteur de la sécurité. Outre qu'ils interdisaient les milices privées, ces articles stipulaient que :

« Les forces de défense et de sécurité sont républicaines. Elles sont au service de la Nation. Elles sont apolitiques et soumises à l'autorité civile. Nul ne doit les détourner à ses fins propres. Les forces de défense sont chargées de la défense du territoire national. Les forces de sécurité sont chargées de la protection civile, de la sécurité publique, de la sécurité des personnes et de leurs biens et du maintien de l'ordre public ».

La suppression de ce libellé est des plus problématiques car la Guinée souffre depuis longtemps de la politisation et du manque de responsabilité des acteurs de la sécurité, situation qu'Alpha Condé a fait perdurer en se servant des forces de sécurité comme d'un [instrument pour écraser la dissidence](#). La suppression de ces clauses de responsabilité rend moins probable encore la tenue du [procès longtemps reporté](#) des forces responsables du massacre du stade de Conakry en 2009. Cet incident, où plus de 150 manifestants furent tués et de nombreuses femmes et jeunes filles violées, reste un symbole d'impunité qui suscite beaucoup d'émotion. Ces nouvelles conditions auront pour effet de mettre en échec les efforts de réforme du secteur de la sécurité et ne feront que creuser le faible niveau de confiance des citoyens guinéens à l'égard des acteurs de la sécurité, qui atteint selon les sondages 41 % pour la police et 52 % pour les forces armées. La suppression de cette clause est une manière pour Condé de s'assurer la loyauté des acteurs de la sécurité au détriment des citoyens ou de l'État.

Solidité de l'opposition et de la société civile

Le fait de redéfinir les limites applicables au cumul des mandats et d'accroître les prérogatives présidentielles est contraire aux vœux de la population guinéenne, dont 82 % se sont prononcés, dans un sondage d'Afrobaromètre, en faveur d'une limitation à deux mandats. La société civile et l'opposition politique guinéennes ont fait preuve d'une vigueur et d'un leadership remarquables dans la lutte contre la mise en œuvre du projet de Condé et ce, malgré la brièveté de l'expérience démocratique dans le pays. L'opposition a commencé à organiser des manifestations publiques et pacifiques dès mars 2018, alors que Condé tentait pour la première fois de remplacer le président alors en place de la Cour constitutionnelle, Kéléfa Sall, qui avait publiquement dissuadé le président de modifier la Constitution. Les forces de sécurité ont systématiquement répondu par une violence meurtrière : [les groupes de défense des droits de l'homme évaluent à plus de 100](#) le nombre de personnes tuées depuis le début des manifestations.

Le Front national pour la défense de la Constitution (FNDC), une coalition réunissant des partis politiques de l'opposition et des organisations non gouvernementales, a orchestré l'opposition au projet de Condé en dépit de l'interdiction faite à ses responsables de participer à des manifestations (contrôle des forces de sécurité autour de leur domicile) et des [détentions arbitraires](#) dont ils font l'objet. La presse a également montré une certaine résistance, malgré les [arrestations de journalistes](#) et les mesures de suspension et d'interdiction qui la frappent.

À l'approche du référendum, le FNDC [a saisi la Cour de justice de la CEDEAO](#) en guise de recours. Dans le cadre de cette saisine, le FNDC a allégué que toute modification de la Constitution entraînerait une [violation de la Charte africaine](#)

[de la démocratie, des élections et de](#) la gouvernance, mais aussi du protocole de la CEDEAO sur la démocratie et la bonne gouvernance. Le FNDC soutient également que la Guinée a porté atteinte aux droits de l'homme de ses citoyens en réprimant avec violence les manifestations, ce qui constitue une nouvelle violation des chartes de l'UA et de la CEDEAO. La Cour de justice de la CEDEAO doit se prononcer sur l'affaire le 30 avril.

La voie à suivre

Condé, premier dirigeant démocratiquement élu de Guinée, semble vouloir poursuivre l'exercice de son pouvoir après son second mandat, alors même que sa façon de l'exercer se teinte de plus en plus d'autoritarisme. Son mode opératoire a déçu les citoyens qui espéraient que le pays tournerait enfin la page de son passé autoritaire.

Malgré l'opposition suscitée par l'adoption d'une nouvelle Constitution, Condé a réussi à porter un coup aux contrepoids démocratiques en Guinée. L'[histoire des transitions démocratiques](#) est toutefois marquée par une succession de périodes de progrès et de reculs, avant que la reprise ne se fasse vers de nouveaux progrès. Les aspirations démocratiques de la Guinée ne sont par conséquent pas déplacées. La clé des progrès futurs réside dans la persévérance des réformateurs de Guinée et dans le soutien des acteurs locaux et internationaux.

Les Guinéens ont fait la preuve de leur volonté constante de défendre les valeurs démocratiques par des moyens pacifiques et légaux. Il s'agit de protéger les droits qui doivent être les leurs dans une démocratie digne de ce nom. Cet engagement remonte directement au temps de l'opposition au régime de Dadis Camara, auteur d'un coup d'État, durant lequel a eu lieu le « massacre du stade » de 2009. L'une des priorités essentielles pour aller de l'avant sera par conséquent de

donner à la société civile et aux réformateurs démocratiques l'espace nécessaire pour exprimer leur volonté de changement, mais aussi de s'atteler à rechercher des solutions en faveur d'un véritable dialogue politique national. Il conviendra notamment de libérer l'ensemble des opposants politiques emprisonnés pour cause d'opposition au gouvernement ou d'organisation de manifestations.

La réforme du secteur de la sécurité en Guinée doit être l'autre priorité. Le processus de dialogue politique est mis à mal lorsque des dirigeants s'appuient sur les acteurs de la sécurité pour favoriser leurs intérêts politiques. Le respect l'État de droit et des droits de l'homme est par ailleurs indispensable à la stabilité et au développement économique. Selon les groupes de défense des droits de l'homme, les violences [commises par l'armée et la police](#) contre les chefs de l'opposition et les manifestants n'ont pas cessé. Il incombe par conséquent aux partenaires locaux et internationaux d'accentuer leurs efforts pour que les institutions chargées de la sécurité en Guinée améliorent leur connaissance des règles de [professionnalisme applicables à l'armée](#) sur son territoire ainsi que du rôle qu'elles jouent dans la sécurité des citoyens.

[La CEDEAO a un rôle décisif à jouer](#) à deux égards : maintenir la Guinée sur les rails de la démocratie et institutionnaliser le processus de succession politique afin d'apporter une stabilité au plan local. Le protocole de la CEDEAO de 2001 sur la démocratie et la bonne gouvernance fournit un certain nombre d'options que l'entité régionale peut exercer lorsqu'un État porte atteinte aux éléments inhérents à toute démocratie. Elle pourrait d'abord organiser des échanges à un haut niveau avec Condé afin de le persuader de renoncer à ses fonctions en vue d'une transition dans la dignité. Une délégation de chefs d'État avait prévu une visite avant le référendum, une initiative annulée à la dernière minute après que Condé a indiqué qu'il se refuserait à les recevoir. En l'absence

d'efforts de la part de la Guinée pour nouer de bonne foi un dialogue avec ses voisins, la CEDEAO pourrait interdire les voyages et geler les actifs des dirigeants guinéens, leur retirer les droits de vote ou exclure temporairement la Guinée de cet organe régional. La CEDEAO avait déjà procédé ainsi lors de crises précédentes, notamment en Gambie, au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire. Les exemples des présidents Mahamadou Issoufou au Niger et Alassane Ouattara en Côte d'Ivoire, qui quitteront tous deux leurs fonctions cette année au terme de leur second mandat, donneront à la CEDEAO des moyens de pression accrus sur cette question.

Les acteurs démocratiques internationaux doivent également concourir au dialogue national et aux efforts diplomatiques de la CEDEAO. Leur intervention permettra d'opérer une transition sans heurt et de faire respecter les normes démocratiques en Guinée. Elle pourrait aussi favoriser l'engagement diplomatique, le retrait de certaines aides financières mais aussi des sanctions ciblées. Les organes bilatéraux et multilatéraux qui œuvrent en faveur de la démocratie, parmi lesquels l'OIF et la Communauté des démocraties, devraient également envisager de retirer à la Guinée sa qualité de membre et de ne pas reconnaître la validité du référendum ou des élections législatives.

Il est difficile de rompre avec cet héritage d'un pouvoir présidentiel incontrôlé en Guinée. Le pays est maintenant à la croisée des chemins et se doit de faire un choix parmi différentes conceptions de l'avenir. En orchestrant l'adoption d'une nouvelle Constitution, Condé cherche bien évidemment à consolider son propre pouvoir présidentiel. Les citoyens quant à eux aspirent à une gouvernance démocratique où règne la séparation des pouvoirs. La capacité de résistance des réformateurs nationaux et le soutien qu'ils recevront des acteurs locaux et internationaux dicteront la vision qui prévaudra à l'avenir.

Cet article a été initialement publié sur le site africacenter.org (4 mai 2020) sous le titre “Désamorcer la crise politique en Guinée”



Le Centre d'études stratégiques de l'Afrique est un organisme du Département de la défense des États-Unis, créé et financé par le Congrès américain, pour l'étude des problèmes de sécurité se rapportant à l'Afrique et sert de forum de recherche bilatérale et multilatérale, de communications, d'échange d'idées et de formations ouvert aux civils comme aux militaires.

CPI: signalement de faits susceptibles de revêtir la qualification de crimes contre l'humanité en Guinée [Cabinet Bourdon & Associés]

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2020



En qualité de Conseils des membres du FNDC, Maîtres [William BOURDON](#) (Avocat associé fondateur, inscrit au Barreau de Paris depuis 1980) et [Vincent BRENGARTH](#) (Avocat collaborateur, inscrit au barreau de Paris depuis 2015) du [Cabinet Bourdon & Associés](#), écrivent à Madame le Procureur de la Cour pénale internationale pour attirer son attention « sur la situation extrêmement préoccupante dans laquelle se trouve la République de Guinée à l'approche de l'élection présidentielle de 2020 en application de l'article 15 du Statut de Rome. »

En menant une répression violente contre l'opposition politique, le gouvernement du Président Alpha CONDE s'est en effet rendu coupable de violations graves et répétées de droits fondamentaux d'une partie de la population.

Extrait de la lettre du [Cabinet Bourdin & Associés](#) adressée à la Madame la Procureur de la CPI

Madame le Procureur,

Nous avons l'honneur de vous écrire en qualité de Conseils des membres du FRONT NATIONAL DE DEFENSE DE LA CONSTITUTION («FNDC»), mouvement citoyen créée le 3 avril 2019 et réunissant les principaux partis d'opposition, des organisations de la société civile et des syndicats, qui compte parmi ses membres M. Adourahamane SANO, M. Sékou

KOUNDOUNO, M. Ibrahima DIALLO, M. Abdoul Kabélé CAMARA.

Ce Front a notamment pour objectif de dénoncer toutes les formes de violation de la Constitution, des lois de la République et d'œuvrer à la réunion de conditions idoines pour l'organisation d'élections transparentes, libres et justes.

Par la présente, nous souhaitons attirer votre attention sur la situation extrêmement préoccupante dans laquelle se trouve la République de Guinée à l'approche de l'élection présidentielle de 2020 en application de l'article 15 du Statut de Rome.

En menant une répression violente contre l'opposition politique, le gouvernement du Président Alpha CONDE s'est en effet rendu coupable de violations graves et répétées de droits fondamentaux d'une partie de la population.

Ces persécutions, qui visent tout particulièrement le FRONT NATIONAL DE DEFENSE DE LA CONSTITUTION et ses partisans, sont fondées sur des considérations politiques et ethniques, qui semblent justifier la qualification de crimes contre l'humanité.

Alors que cette répression s'accroît depuis quelques mois, la communauté internationale s'inquiète de voir le pays sombrer à nouveau dans une spirale de violences, susceptible de mener à des crimes encore plus dramatiques, à l'image des faits commis par la junte militaire le 28 septembre 2009, dont vous êtes déjà saisie.

Dans ce contexte alarmant, nous vous prions de bien vouloir donner à la présente toutes les suites qui vous sembleront opportunes, et notamment de diligenter, si les conditions vous semblent réunies—ce qui nous semble être le cas—, un examen préliminaire sur les faits dénoncés.

Bien entendu, l'ensemble des membres du FRONT NATIONAL DE DEFENSE DE LA CONSTITUTION se tient à votre disposition, le

cas échéant, pour vous apporter tous documents ou informations que vous jugeriez utiles à la manifestation de la vérité en plus des développements ci-après contenus.

Lisez l'intégralité du document de 51 pages

Guinée: HRW rappelle que les restrictions pour raisons de santé publique ne doivent être ni arbitraires ni discriminatoires

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2020



En [Guinée](#), les autorités ont harcelé, intimidé et procédé à l'arrestation arbitraire de membres et partisans de l'opposition au cours des dernières semaines, dans une

atmosphère d'insécurité liée aux restrictions imposées dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19, a déclaré aujourd'hui Human Rights Watch.

Le 27 mars 2020, le président guinéen Alpha Condé a [décrété l'état d'urgence](#) dans le pays et annoncé une série de mesures pour freiner la propagation de Covid-19, notamment la fermeture des frontières, l'interdiction des grands rassemblements, la fermeture des établissements scolaires et la restriction des déplacements à l'extérieur de Conakry, la capitale. Trois jours plus tard, un couvre-feu a été imposé de 21 heures à 5 heures et, le 13 avril, le [port des masques de protection a été rendu obligatoire](#) et l'état d'urgence a été [prolongé jusqu'au 15 mai](#).

« Face au coronavirus, la confiance des Guinéens dans leur gouvernement doit être renforcée pour que soit respectée la distanciation sociale et d'autres comportements-barrières », a déclaré [Ilaria Allegrozzi](#), chercheuse senior sur l'Afrique centrale à Human Rights Watch. « Dans un pays doté d'un faible système de santé, des leçons devraient être tirées de l'expérience d'Ebola, en impliquant et en gagnant la confiance des communautés locales. »

Au 29 avril, [1 240](#) cas de Covid-19 et sept décès avaient été confirmés par les autorités sanitaires, la majorité à Conakry. Le nombre d'infections est en hausse constante depuis que le premier cas a été recensé le 13 mars, mais compte tenu des capacités limitées de dépistage, il est probablement plus élevé. La Guinée ne dispose que de quatre laboratoires d'analyse compétents pour dépister le coronavirus, dont trois à sont situés à Conakry.

Entre le 26 mars et le 26 avril, Human Rights Watch s'est entretenu avec 15 victimes, membres des familles des victimes et témoins, ainsi qu'avec 15 agents de santé, journalistes, avocats, membres de l'opposition politique et activistes. Nos conclusions ont été transmises par e-mail le 23 avril à Albert

Damatang Camara, ministre de la sécurité et de la protection civile, qui n'a pas répondu aux questions spécifiques qui lui ont été adressées.

La Guinée ne s'est remise que récemment de l'épidémie d'Ebola, qui a touché plus de [3 800](#) personnes et fait plus de [2 500](#) morts avant que l'éradication de ce virus ne soit annoncée en juin 2016. Le système de santé guinéen n'est pas en mesure de faire face à un déluge de cas de Covid-19, une situation qui rend le suivi des directives de distanciation sociale d'autant plus importantes, a observé Human Rights Watch. Cependant, les forces de sécurité, qui se livrent à des abus sur la population civile, appliquent les mesures d'urgence en vigueur d'une manière qui fragilise la confiance de l'opinion publique dans les autorités.

Des membres de l'opposition et des représentants d'organisations non gouvernementales ont exprimé leurs craintes que le gouvernement instrumentalise la crise comme excuse pour réprimer la dissidence et bafouer les droits humains. Un leader du Front National pour la Défense de la Constitution (FNDC), une coalition d'ONG et de partis d'opposition, a déclaré : *« Nous avons fait des manifestations publiques le principal moyen d'exprimer nos frustrations. Les mesures d'urgence entravent notre liberté de réunion. Nous les acceptons à cause du Covid-19. Mais nous n'allons pas les accepter éternellement. »*

Le droit international relatif aux droits humains exige que de telles restrictions pour raisons de santé publique ou d'urgence nationale ne soient ni arbitraires ni discriminatoires dans leur application, d'une durée limitée, respectueuses de la dignité humaine et soumises à réévaluation.

Le 18 avril, le FNDC [a appelé](#) à la tenue d'une « journée ville morte » le 21 avril à Conakry, afin de protester contre la décision du président Condé d'organiser une session en vue de

nommer le président de l'Assemblée nationale et installer les 114 députés nouvellement élus, une décision qui contraindrait ces derniers à se réunir. La décision, a noté le FNDC, contrevient à l'interdiction par le gouvernement de vastes rassemblements pour freiner la propagation du coronavirus.

Au cours des derniers mois, avant et pendant le référendum constitutionnel et les élections législatives controversés du 22 mars, les forces de sécurité ont [violemment réprimé les membres et partisans de l'opposition](#). Les partis d'opposition ont boycotté le vote, accusant le président Condé d'avoir l'intention d'instrumentaliser la révision constitutionnelle pour prolonger son mandat.

Le 14 avril, des gendarmes ont passé à tabac et arrêté, à son domicile de Tougue, en Guinée centrale, un membre du FNDC âgé de 38 ans qui était suspecté d'avoir incendié le poste de gendarmerie local le 28 février. *« Il avait le paludisme et était sous perfusion au moment de son arrestation »,* a déclaré un membre de la famille. *« Six gendarmes ont fait irruption chez lui, l'ont roué de coups de pied et giflé à plusieurs reprises. Lorsque je lui ai rendu visite le lendemain au poste de Labe, dans la région du Fouta-Djalon, j'ai demandé aux gendarmes de le faire hospitaliser. Ils ont refusé, préférant envoyer un médecin dans sa cellule. »*

Le 16 avril, un policier est entré par effraction dans la maison d'une infirmière, dans le quartier Hamdallaye de Conakry et l'a passée à tabac, l'accusant de soutenir l'opposition. *« Le policier qui l'a battue lui a dit : ''Vous dérangez trop'' - parce qu'elle vit dans un bastion de l'opposition »,* a confié un témoin. *« Ensuite, il l'a encore frappée à l'aide d'une matraque, sur tout le corps, y compris au visage. Son nez était enflé. Elle était souffrante pendant plusieurs jours ».*

Le 17 avril, la police a procédé à l'arrestation arbitraire d'Oumar Sylla, un membre du FNDC, à son domicile de Conakry.

Il a été détenu au siège du renseignement général et à la direction de la police judiciaire de Conakry jusqu'au 24 avril, date à laquelle il a été présenté au tribunal de première instance de la capitale, accusé de disséminer de fausses informations, avant d'être incarcéré à la prison centrale de Conakry. Les avocats de Sylla avaient [refusé](#) d'assister leur client jusqu'à ce que son cas ait été présenté au procureur pour protester contre ce qu'ils avaient qualifié de « *procédures illégales* » de la police.

Les habitants de Conakry ont fait état d'une atmosphère d'insécurité dans le cadre du couvre-feu.

Le 8 avril, une femme âgée de 30 ans a déclaré qu'un homme en uniforme qui l'accusait d'avoir enfreint le couvre-feu l'avait cambriolée et rouée de coups. « *Vers 22 heures, j'étais couchée* », a-t-elle expliqué. « *Il n'y avait pas de lumière dans le quartier. J'ai entendu du bruit et j'ai ouvert ma porte. Je me suis trouvée devant un homme en uniforme avec une arme à feu. Il faisait trop sombre pour savoir s'il s'agissait d'un policier ou d'un gendarme. Il m'a dit que j'enfreignais le couvre-feu. J'ai répondu que non, car j'étais dans ma propre maison. Il a menacé de m'arrêter, puis m'a giflée et frappée à coups de poing. Il a volé mon téléphone et mon ordinateur portable avant de partir. Je n'ai pas réagi parce que j'avais peur qu'il me viole.* »

Six personnes ont déclaré que leurs magasins du marché de Kagbélen, à Conakry, avaient été pillés les 1^{er} et 2 avril, pendant le couvre-feu. L'un des propriétaires a déclaré : « *Je suis arrivé dans mon magasin de vêtements le matin du 3 avril et j'ai découvert qu'il avait été cambriolé. La porte avait été détruite et tous mes biens, d'une valeur d'environ 60 millions de francs, [l'équivalent de 624 dollars], avaient été volés.* »

Le 3 avril, les victimes et d'autres commerçants ont organisé une manifestation et érigé des barricades sur le marché de

Kagbélen, accusant les forces de sécurité de piller leurs magasins. Selon un représentant syndical, les pillages ont cessé après qu'il a signalé les cambriolages au maire du canton de Dubreka, qui a compétence sur le marché de Kagbélen.

« Les abus perpétrés par les forces de sécurité exacerbent une méfiance déjà profonde envers les autorités, créant un obstacle supplémentaire à la lutte contre le Covid-19 », a conclu Ilaria Allegrozzi. « Le gouvernement devrait maîtriser ses forces de sécurité et veiller à ce qu'elles respectent les droits humains dans le cadre de la mise en œuvre des restrictions. »

[HRW](#)

[Révélations] Françafrique: Parfum de corruption en Guinée

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2020



Un projet français capable de séduire des pontes du CAC 40

pour exploiter une mine de bauxite en Guinée tourne au vinaigre : entre paradis fiscaux et corruption, dictature tropicale et néocolonialisme, récit d'un incroyable scandale, au cœur d'une Françafrique qui ne veut pas mourir.

- En 2013, un jeune entrepreneur français, Romain Girbal, acquiert de manière douteuse un permis d'exploitation d'un gisement de bauxite en Guinée.
- En 2015, Girbal crée en France l'Alliance minière responsable (AMR), qui devait révolutionner le secteur minier par des pratiques éthiques et respectueuses de l'environnement. Le projet a séduit l'ancien ministre socialiste Arnaud Montebourg, qui a ouvert à Girbal son carnet d'adresses, et lui a permis de faire entrer au capital de l'AMR Anne Lauvergeon ou encore Xavier Niel.
- Mais très vite, l'entreprise française se montre incapable de lever les fonds nécessaires à l'exploitation de la mine. Elle va alors céder de manière déguisée son gisement à une entreprise à capitaux majoritairement chinois, la Société minière de Boké (SMB). La SMB est cornaquée par des proches du président guinéen, Alpha Condé. De plus, elle pollue allégrement l'environnement et appauvrit les populations locales.
- Les bénéfices de la cession du gisement de bauxite, qui se chiffrent en plusieurs dizaines de millions d'euros (certains parlent même d'un montant total de 171 millions d'euros), se perdent dans les paradis fiscaux. En exclusivité pour l'enquête du Média, Arnaud Montebourg fait part de sa colère et de ses soupçons : d'après lui, cet argent aurait pu enrichir le clan d'Alpha Condé. Un dictateur qui multiplie les violences à l'égard de sa population et se trouve dans le viseur de la Cour Pénale Internationale.

Lire la suite sur lemediatv.fr

Guinée: Un référendum entaché de violences [HRW]

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2020



Les autorités devraient enquêter sur les abus et strictement contrôler les forces de sécurité.

En [Guinée](#), les forces de sécurité ont réprimé dans la violence des partisans de l'opposition avant et pendant la tenue, le 22 mars 2020, du référendum constitutionnel et des élections législatives, a déclaré aujourd'hui Human Rights Watch.

Les forces de sécurité ont tué au moins huit personnes, dont deux enfants, et blessé une vingtaine d'autres. Depuis la mi-février, les forces de sécurité ont également arrêté des dizaines de partisans présumés de l'opposition et fait disparaître de force au moins 40 autres. Selon des responsables gouvernementaux, neuf membres des forces de sécurité au moins ont été blessés par des manifestants, qui ont également vandalisé des bureaux de vote, brûlé du matériel électoral et menacé les électeurs le jour du scrutin. Le 22

mars, des soldats armés, des gendarmes et des policiers ont été déployés, dans des camionnettes et à pied, dans la capitale guinéenne, Conakry. Ils ont lancé des grenades lacrymogènes et tiré à balles réelles sur des manifestants, faisant au moins six morts, dont une femme, et blessant au moins huit hommes.

« Les forces de sécurité guinéennes ont répondu aux manifestations massives par une violence brutale », a déclaré [Ilaria Allegrozzi](#), chercheuse senior sur l'Afrique centrale à Human Rights Watch. « Les manifestations se poursuivront vraisemblablement à l'approche des élections, et donc le gouvernement guinéen devrait immédiatement imposer un strict contrôle aux forces de sécurité nationales. Les dirigeants de l'opposition devraient aussi faire tout leur possible pour aider à mettre fin à la violence. »

L'intention prêtée au président Alpha Condé de briguer un troisième mandat présidentiel lors des élections prévues pour la fin de l'année est à l'origine des manifestations. En [décembre 2019](#), Condé, âgé de 81 ans, a rendu public le texte du nouveau projet de constitution qui, selon ses partisans et ses opposants, ouvrirait la voie à la mise en œuvre d'un [troisième mandat](#). En conséquence, une coalition d'organisations de la société civile, de syndicats et de partis politiques a appelé à des manifestations régulières depuis la mi-2019 et boycotté le référendum. Le 27 mars, la commission électorale guinéenne a [annoncé](#) que le [nouveau projet de constitution avait été adopté](#) avec plus de [90 % des voix](#).

Les conclusions de Human Rights Watch s'appuient sur des entretiens téléphoniques menés en mars et début avril avec 60 victimes, membres des familles des victimes et témoins de violations, ainsi qu'avec 15 personnels soignants, journalistes, avocats, membres des partis d'opposition et représentants de la société civile. Human Rights Watch a analysé des photographies et des séquences vidéo pour

corroborer les récits des victimes et des témoins. Nous avons également contacté Albert Damatang Camara, le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, par téléphone et WhatsApp, et partagé avec lui par e-mail nos conclusions le 23 mars, en lui posant des questions spécifiques, auxquelles Camara n'a pas répondu.

D'après plusieurs témoins, les forces de sécurité étaient parfois accompagnées de civils armés de couteaux et de machettes, qui s'en sont pris aux manifestants, tuant au moins un jeune homme, Diallo Nassouralaye. Certains partisans de l'opposition ont lancé des pierres et autres projectiles sur les forces de sécurité. Des violences ont également éclaté à l'extérieur de la capitale, notamment à [Kindia](#), au nord-est de Conakry, à [Kolaboui](#) et Sangaredi, dans l'ouest du pays, et à [Nzérékoré](#), dans le sud-est.

Un témoin a décrit les circonstances au cours desquelles un gendarme a tué à bout portant Issa Yero Diallo, une femme âgée de 28 ans résidant dans le quartier d'Ansoumanyah plateau, à Conakry : *« Le gendarme a menacé cette femme avant de lui tirer dessus. Les gens qui se trouvaient là ont essayé de le dissuader, mais il lui a tiré une balle dans le cou. »* Selon les habitants, la femme a été prise pour cible après avoir contribué à obtenir la remise en liberté d'un homme arrêté par les gendarmes plus tôt dans la journée. Le ministre Camara a déclaré aux médias le lendemain qu'un gendarme soupçonné du meurtre avait été arrêté.

Le 20 février et le 5 mars à Conakry, les forces de sécurité ont tué deux adolescents et, le 6 mars, arrêté deux membres en vue de l'opposition. Les 11 et 12 février, 40 hommes, dont au moins deux enfants et trois adultes atteint de déficience intellectuelle, ont fait l'objet d'arrestations arbitraires par des membres des forces de sécurité lors de raids menés à Conakry, avant d'être conduits dans une base militaire située à environ 700 kilomètres de Soronkoni, dans l'est de la Guinée. Ils y ont été détenus en l'absence de tout contact

avec le monde extérieur, les autorités ayant refusé de reconnaître leur détention jusqu'au 28 mars, date à laquelle 36 d'entre eux ont été remis en liberté et quatre autres transférés à la prison centrale de Conakry où ils sont toujours en détention.

Dans un communiqué de presse en date du 22 mars, le ministre Camara soutient que le référendum « *s'est déroulé dans des conditions pacifiques sur l'ensemble du territoire* », mais que « *certains militants ont tenté de semer la terreur* » à Conakry et dans d'autres villes. Dans un [entretien](#) accordé aux médias le 31 mars, il a confirmé que [six personnes avaient perdu la vie à Conakry](#) le 22 mars, dont une personne ayant succombé à un accident vasculaire cérébral, précisant que les autorités avaient ouvert des enquêtes.

Alors que davantage de manifestations sont prévues dans la perspective des élections plus tard cette année, les autorités guinéennes devraient demander aux forces de sécurité nationales de faire preuve de retenue et de respecter les [Lignes directrices pour le maintien de l'ordre par les agents chargés de l'application des lois lors des réunions en Afrique](#), adoptées par la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP) et les [Principes de base des Nations Unies sur le recours à la force et l'utilisation des armes à feu par les responsables de l'application des lois](#). En vertu de ces instruments, les responsables de l'application des lois ne peuvent recourir à l'usage de force que lorsque cela est strictement nécessaire et en vue d'atteindre un objectif légitime de maintien de l'ordre.

La [CADHP](#), le Représentant spécial du [Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel \(UNOWAS\)](#), la [Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest \(CEDEAO\)](#), l'[Union européenne](#), la [France](#) et les [États-Unis](#) ont tous condamné ou exprimé leur inquiétude devant les violences suscitées par le référendum. Le 4 mars, le [Rapporteur spécial de la CADHP pour la Guinée](#) a [appelé](#) le gouvernement à respecter la Charte

africaine des droits de l'homme et des peuples et à garantir des élections libres, équitables et transparentes. Dans une [résolution](#) en date du 11 février, le Parlement européen s'est déclaré préoccupé de la montée des tensions politiques et des violences en Guinée.

Les partenaires internationaux de la Guinée et autres institutions, en particulier l'Union africaine, la CEDEAO, le Conseil de sécurité de l'ONU, l'UE et les États-Unis devraient accroître la pression sur le président Condé et son gouvernement et exiger l'ouverture d'enquêtes et de poursuites judiciaires crédibles pour les violations récentes, a préconisé Human Rights Watch.

En cas d'échec des autorités guinéennes à répondre à ces préoccupations relatives aux droits humains, les États-Unis devraient envisager des sanctions ciblées contre les hauts responsables gouvernementaux responsables de violations, notamment des interdictions de voyager et des gels d'avoirs.

L'UE et ses États membres devraient envisager d'élargir le [régime de sanctions en vigueur](#) à l'encontre de la Guinée et rappeler aux autorités du pays les conséquences d'un échec à prendre en compte de façon adéquate les préoccupations relatives aux droits humains.

« Des mesures vigoureuses sont nécessaires dès à présent avant que la situation ne se détériore davantage et qu'une force disproportionnée ne soit utilisée contre les manifestants à l'approche des élections », a conclu Ilaria Allegrozzi. « Les partenaires de la Guinée devraient indiquer clairement que des conséquences seront tirées si des manifestants se font tirer dessus ou des partisans de l'opposition sont portés disparu. »

Contexte

Les [débats](#) sur la révision de la constitution guinéenne de 2010 ont commencé début 2019, le parti au pouvoir RPG-Arc-en-ciel ayant [appelé en mai les citoyens à soutenir le projet de](#)

[constitution](#). Bien que le texte présenté par Condé en décembre 2019 maintienne une limite de deux mandats présidentiels, ses partisans ont déclaré qu'il reprenait tout à zéro, ce qui lui permettrait donc de se présenter en 2020. Condé a déclaré le 10 février que, en cas d'adoption d'une nouvelle constitution, « [son] *parti décidera* » s'il sera [candidat à sa propre succession](#).

Le 28 février, Condé a [reporté le référendum constitutionnel](#) et les élections législatives, initialement prévus le 1^{er} mars, au 22. Les organisations internationales et régionales, dont l'UA, l'Organisation internationale de la Francophonie et la CEDEAO, ont refusé d'envoyer sur place des observateurs, affirmant que la [liste électorale manquait de crédibilité](#).

Depuis octobre 2019, une coalition d'organisations non gouvernementales et de partis d'opposition, le Front National pour la Défense de la Constitution (FNDC), a organisé de nombreuses manifestations contre le référendum constitutionnel en Guinée.

Bien que le gouvernement ait dans certains cas autorisé la tenue de ces manifestations, la plupart du temps, les forces de sécurité les ont dispersées en arrêtant des participants ou en usant de gaz lacrymogènes et en leur tirant dessus à balles réelles. Human Rights Watch avait [précédemment signalé](#) qu'au moins [30 personnes avaient été tuées](#) pendant les manifestations entre octobre 2019 et janvier 2020. Le FNDC estime que les forces de sécurité ont tué 44 personnes depuis octobre 2019. Les manifestants auraient également [tué au moins un gendarme](#) lors de manifestations en octobre, selon le gouvernement, bien que les manifestants affirment que celui-ci a été abattu par un autre gendarme.

Violence le jour du référendum à Conakry et dans d'autres villes

Le 22 mars, de violents affrontements ont éclaté à Conakry,

notamment dans les quartiers de Wanindara, Hamdallaye, Coza, Sofonia, Ansoumania, Cimenterie et Simbaya, entre des dizaines de groupes favorables au référendum et d'autres qui lui étaient opposés, et entre opposants au référendum et forces de sécurité. Des manifestants ont brûlé des pneus, dressé des barricades dans les rues et lancé des projectiles sur les forces de sécurité qui ont riposté avec des gaz lacrymogènes et tiré à balles réelles. Le ministre de la Sécurité a déclaré que des manifestants violents avaient saccagé des bureaux de vote, menacé des électeurs et brûlé du matériel électoral, une information confirmée par Human Rights Watch.

Deux témoins ont déclaré à Human Rights Watch que des soldats, des gendarmes, des policiers et des civils armés de machettes avaient lancé des pierres sur une maison du quartier de « Petit Simbaya », où vivaient des partisans de l'opposition connus. Lorsque Diallo Nassouralaye, âgé de 19 ans, qui vivait à proximité, est sorti pour vérifier ce qui se passait, les forces de sécurité ont ouvert le feu sur lui. « *Il a été touché à l'abdomen* », a précisé un témoin. « *Je l'ai emmené dans un centre de soins tout proche, mais il est décédé sur place.* » Le médecin qui s'est occupé de la victime a confirmé à Human Rights Watch que Nassouralaye est arrivé vers 13 heures et est décédé 10 minutes plus tard d'une blessure par balle à l'abdomen.

Selon deux témoins, des gendarmes ont abattu Thierno Oumar Diallo, un homme âgé de 25 ans, lors d'affrontements entre partisans du référendum et des opposants dans le quartier de Kakimbo vers 15 heures. Une source médicale a confirmé que l'homme était décédé des suites d'une blessure par balle au cou. L'un des témoins, frère de la victime, a déclaré :

Des gendarmes sont intervenus lors des affrontements et ont lancé des grenades lacrymogènes et tiré à balles réelles. Des témoins m'ont dit qu'en plus de mon frère, ils avaient tué deux autres hommes et blessé quatre autres. Mon frère est mort instantanément ; d'une balle dans le cou. J'ai emmené son

corps dans un centre de soins proche puis à la morgue, mais le personnel médical a refusé de le prendre en charge. J'ai donc ramené sa dépouille à la maison et nous l'avons enterré le lendemain.

Deux témoins ont expliqué que des gendarmes avaient tiré à balles réelles lors d'affrontements entre des partisans du référendum et des membres de l'opposition dans le quartier Hamdallaye de Conakry, tuant Hafiziou Diallo, un homme âgé de 28 ans. Un parent de la victime a été témoin du meurtre :

Nous sommes descendus dans la rue pour protester contre le vote. Il y avait des partisans du référendum en tenue civile, armés de couteaux, et des gendarmes. Nous leur avons jeté des pierres et les choses ont dégénéré. Les gendarmes, une dizaine d'entre eux, ont lancé des grenades lacrymogènes et tiré à balles réelles. Les gens se sont enfuis, mais mon oncle a été touché par une balle et s'est effondré devant moi. Il a été touché à la poitrine.

Human Rights Watch a examiné les photographies du corps et consulté des sources médicales qui ont corroboré ces témoignages.

Un policier a tué Thierno Hamidou Bah, âgé de 25 ans, lors d'une manifestation organisée par l'opposition dans le quartier de Kinifi, selon deux témoins entendus par Human Rights Watch. L'un d'eux a déclaré :

Nous étions dans la rue pour dire non au référendum. Nous étions là pour exprimer notre colère. Nous avons lancé des pierres sur la police. Elle a tiré sur la foule à balles réelles et touché trois personnes, dont mon ami, qui a été atteint à la poitrine et s'est effondré devant moi. Je l'ai transporté dans un centre de soins, où il est décédé.

Un médecin qui a examiné le corps a confirmé que l'homme avait reçu une balle dans la poitrine. Human Rights Watch a également consulté des photographies de la blessure.

Des violences sporadiques se sont poursuivies à Conakry le 23 mars, notamment dans les quartiers de Cosa et Wanindara, où des émeutes ont été signalées, et à Baylobaye, où les forces de sécurité ont tiré sur un homme après être entré par effraction chez lui. « *Trois policiers sont entrés chez moi à 15 heures. Je m'y trouvais avec ma femme et mon fils. Ils nous ont accusés de ne pas nous rendre aux urnes. L'un d'eux m'a passé à tabac à l'aide de sa matraque et saisi mon téléphone. Mon fils s'est disputé avec eux et a reçu une balle dans le bras. Je l'ai emmené dans un centre de soins où elle lui a été retirée* », a relaté le père de la victime. Human Rights Watch s'est également entretenu avec le médecin qui l'a soignée.

Des violences ont éclaté dans d'autres villes et villages de Guinée le 22 mars. Selon les médias, des [manifestants ont saccagé des bureaux de vote](#) à Kindia, au nord-est de Conakry, et à Kolaboui à l'ouest, et harcelé le personnel électoral de Télimélé. Des habitants et des journalistes ont également signalé qu'à Nzérékoré, capitale de la Guinée forestière, des incidents liés aux élections ont déclenché des affrontements intercommunautaires et confessionnels entre des membres armés de la communauté de Guerze, formée majoritairement de chrétiens ou d'animistes, et l'ethnie armée Konianke, principalement musulmane, plusieurs personnes ayant été tuées et des propriétés incendiées.

Des gendarmes ont blessé un homme âgé de 20 ans lors d'une manifestation anti-référendum à Sangaredi, dans l'ouest de la Guinée. Un témoin et un proche de la victime ont indiqué à Human Rights Watch que des gendarmes avaient tiré à balles réelles sur la foule : « *Il était 10 heures du matin ; nous étions dehors pour protester contre le vote. Les gendarmes ont tenté de nous disperser. Certains leur ont jeté des pierres. J'ai entendu au moins deux coups de feu. Mon frère a été touché d'une balle à l'épaule et s'est cassé le bras en tombant.* »

N'ayant pu être hospitalisée à Sangaredi, la victime a été

conduite le lendemain à Conakry. Human Rights Watch a examiné les dossiers médicaux et s'est entretenu avec le médecin qui l'a soignée.

Violences et arrestations préférendaires

Le 20 mars, la police a tiré à balles réelles lors d'une manifestation organisée par l'opposition dans le quartier Bomboly de Conakry, blessant un homme âgé de 18 ans. La victime s'est entretenue avec Human Rights Watch : *« Je me rendais au domicile de mon frère quand je me suis retrouvé au milieu d'une manifestation. Certains participants se sont montrés violents et s'en sont pris à la police en lui jetant des pierres. Celle-ci a riposté en lançant des grenades lacrymogènes puis en tirant à balles réelles. Tout le monde a pris la fuite. J'ai également couru pour me mettre en sécurité. J'ai entendu quatre coups de feu avant de m'effondrer au sol. Une balle m'avait atteint à l'épaule droite. »*

Le 6 mars, les forces de sécurité ont procédé à l'arrestation arbitraire de Sekou Koundouno et Ibrahima Diallo, deux membres de premier plan de la direction du FNDC, au domicile de Diallo. Celui-ci a déclaré qu'au moins 20 policiers, dont certains étaient masqués, sont entrés par effraction chez lui à Conakry vers 19 heures, procédant à leur arrestation en l'absence de mandat. La loi guinéenne prévoit pourtant qu'un mandat est nécessaire, à moins que l'individu ne soit pris en flagrant délit. L'épouse de Diallo, qui a été témoin de l'arrestation, a décrit la scène à Human Rights Watch :

J'ai demandé aux policiers s'ils avaient un mandat. Cela les a contrariés. L'un d'eux m'a attrapé par le col de ma chemise et poussé contre un pot de fleurs. Puis ils ont mis la maison sens dessus dessous avant d'arrêter mon mari et Koundouno, qui a été escorté à moitié nu, sans son pantalon ni ses chaussures.

Diallo a déclaré que ses yeux étaient bandés dès qu'il est monté à bord du véhicule de police et que lui et Koundouno ont été détenus à la Direction de la police judiciaire, à Conakry, sans accès à leurs avocats pendant une semaine. Les juges d'instruction ont inculpé les deux membres du FNDC d'« *outrages envers les fonctionnaires* » et d'« *atteinte et menace à la sûreté et à l'ordre publics* », avant de les remettre en liberté sous caution le 13 mars, en l'attente de nouvelles enquêtes. Les deux hommes ont été invités à comparaître devant les juges chaque semaine.

Lors de manifestations à Conakry le 5 mars, deux témoins ont déclaré que les forces de sécurité, dont des policiers et des gendarmes, avaient lancé des gaz lacrymogènes sur des partisans de l'opposition et tué un garçon âgé de 17 ans, heurté à la tête par une grenade. Human Rights Watch a également reçu des informations selon lesquelles les forces de sécurité ont [blessé neuf autres hommes](#) lors de ces manifestations. Les gendarmes ont agressé un [journaliste français](#) après qu'il les a filmés en train de passer à tabac un homme non armé, avant de l'[expulser du pays](#). Les participants ont déclaré que certains manifestants violents avaient blessé des policiers en leur jetant des pierres.

Le 4 mars, vers 13 heures, une dizaine de policiers et de gendarmes sont entrés par effraction au domicile d'un imam de 51 ans dans le quartier de Wanindara à Conakry, et l'ont roué de coups ainsi que d'autres membres de sa famille. Ils ont ensuite procédé à l'arrestation arbitraire de trois des membres de sa famille et d'un voisin. Selon des témoins et des résidents, les forces de sécurité recherchaient l'auteur d'une [vidéo qui montrait la police en train de se servir d'une femme comme bouclier humain](#) à Conakry le 29 janvier. L'imam a déclaré à Human Rights Watch :

Des policiers et des gendarmes sont entrés par effraction dans ma résidence, ont tiré un coup de feu et défoncé la porte d'entrée. Ils ont fouillé les neuf maisons du complexe

résidentiel, les ont mises sens dessus dessous. Un gendarme m'a frappé à la tête avec une louche qu'il avait prise à mes femmes. *« Je vais te casser la tête »*, m'a-t-il dit. Les gendarmes ont également frappé deux de mes voisins, dont une femme de 80 ans souffrant de problèmes de surdité et de vue. Puis ils ont arrêté mes fils, mon frère et un voisin. Ils n'avaient aucun mandat. »

Les quatre hommes arrêtés ont été conduits dans deux postes de gendarmerie des quartiers de Matoto et Cosa. Les fils et le frère de l'imam ont été remis en liberté le même jour après le paiement d'un million de francs guinéens (environ 104 dollars). Son voisin a été relâché le lendemain après le versement de 250 000 francs guinéens (environ 26 dollars).

Le 19 février, des gendarmes et des policiers ont violemment réprimé une manifestation menée par le FNDC dans le quartier de Wanindara en lançant des grenades lacrymogènes et en tirant à balles réelles. Ils ont blessé au moins un manifestant, un chauffeur âgé de 26 ans, alors qu'il tentait de prendre la fuite : *« Certains gendarmes sont descendus de leur véhicule et ont pourchassé des manifestants à pied. J'ai couru et tenté de me cacher, mais un gendarme m'a tiré dans la cuisse. J'ai été conduit à l'hôpital, où je suis resté alité 10 jours. La balle se trouve toujours dans ma jambe. »* Cet homme a également confié qu'il était à peine en état de marcher et ne pouvait plus travailler. Human Rights Watch a également interrogé un de ses amis qui a été témoin de l'incident, ainsi que le médecin qui l'a soigné.

Disparitions forcées

Human Rights Watch s'est entretenu avec 10 hommes victimes de disparitions forcées pendant une quarantaine de jours à la suite de leur arrestation arbitraire par les forces de sécurité à Conakry les 11 et 12 février. Ils ont déclaré avoir été détenus sans aucun contact avec le monde extérieur avec 30 autres personnes, dont au moins deux enfants et trois hommes

atteints de déficience intellectuelle, dans une base militaire de Soronkoni, à 700 kilomètres de Conakry. Human Rights Watch a également parlé à leurs avocats et à plusieurs membres de leurs familles et amis qui ont corroboré leurs témoignages. Pendant leur détention, les autorités ont [refusé de reconnaître qu'elles savaient où se trouvaient ces hommes.](#)

En vertu du droit international, une disparition forcée est toute forme de privation de liberté par des agents de l'État ou par des personnes ou des groupes de personnes qui agissent avec l'autorisation, l'appui ou l'acquiescement de l'État, suivi du déni de la reconnaissance de la privation de liberté ou de la dissimulation du sort réservé à la personne disparue ou du lieu où elle se trouve. La Guinée n'a [pas signataire](#) de la [Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées.](#)

D'anciens détenus et avocats ont déclaré que, à l'exception de quatre personnes transférées à la prison centrale de Conakry, les 36 autres avaient été remises en liberté le 28 mars, sans inculpation ni document attestant de leur arrestation et de leur détention.

Les dix hommes avec qui s'est entretenu Human Rights Watch ont déclaré qu'on ne leur avait jamais fourni d'explication quant aux raisons de leur arrestation et de leur détention. Mais ils ont affirmé que les forces de sécurité qui les avaient arrêtés, comme les militaires qui assuraient leur détention à Soronkoni, les avaient accusés de soutenir l'opposition. Selon l'un de ces ex-détenus, âgé de 20 ans, un policier lui a dit au moment de son arrestation : *« C'est vous qui barricadez les routes, semez le trouble et vous opposez au pouvoir en place. »* *« Ils m'ont accusé d'être un criminel et de faire souffrir mon pays. Je leur ai répondu que je n'étais qu'un chauffeur de taxi. Tiens-toi tranquille et tais-toi, m'ont-ils rétorqué »*, a témoigné un autre ex-détenu, âgé de 36 ans.

En vertu du droit guinéen et du droit international, les

individus arrêtés doivent être directement incarcérés dans des lieux de détention reconnus, comme des postes de police ou de gendarmerie, et avoir immédiatement accès à leur avocat et à leurs familles. Toutes les personnes détenues devraient être conduites rapidement devant un juge pour l'examen de la légalité et la nécessité de leur détention.

Cependant, les hommes interrogés par Human Rights Watch ont déclaré avoir été détenus dans une base militaire et privés de contact avec le monde extérieur. « *Détenir quelqu'un dans un camp militaire est contraire à notre législation* », a indiqué à Human Rights Watch un avocat guinéen défendant les détenus. « *Les autorités devraient cesser de penser que la Guinée est une autre planète. Nous avons des lois interdisant la détention de suspects en dehors des lieux officiellement prévus à cet effet* ». Âgé de 26 ans, un ex-détenu a déclaré : « *Ma famille ignorait où je me trouvais. Ils pensaient que j'étais mort.* »

D'autres ont décrit les conditions de leur détention comme sordides. « *Nous étions 40 dans une cellule comportant une seule porte, fermée la plupart du temps, avec deux petits trous dans le mur* », a déclaré l'un d'entre eux, âgé de 23 ans. « *C'était insuffisamment aéré, il faisait très chaud. Beaucoup se sont sentis mal à cause de la chaleur, certains se sont effondrés* ». Un autre a expliqué qu'on ne leur donnait pas assez d'eau, et qu'il dormait sur le sol sans matelas et n'était souvent pas autorisé à se rendre aux toilettes situées à l'extérieur, ce qui l'obligeait à uriner dans des bouteilles.

Mascarade électorale et référendaire en Guinée: l'union européenne remet en question la validité du processus

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2020



Le caractère non inclusif et non consensuel de ces scrutins et du fichier électoral porte atteinte à la crédibilité de ces élections. L'absence d'observation régionale et internationale reconnue remet également en question la validité du processus.

Déclaration de la Porte-parole de l'UE sur les élections législatives et le référendum constitutionnel du 22 mars 2020 en Guinée

Guinée: déclaration de la Porte-parole sur les élections législatives et le référendum constitutionnel du 22 mars

Le

double scrutin du 22 mars s'est tenu dans un climat de forte tension émaillé par des violences causant plusieurs morts. Ces actes de violence et l'usage disproportionné de la force par les forces de l'ordre sont inacceptables.

Le caractère non inclusif et non consensuel de ces scrutins et du fichier électoral porte atteinte à la crédibilité de ces élections.

L'absence d'observation régionale et internationale reconnue remet également en question la validité du processus. Les clivages intercommunautaires se creusent dangereusement.

L'Union européenne renouvelle son soutien aux initiatives de la Communauté économique des états de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union africaine et de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) susceptibles de réhabiliter le processus électoral, de désamorcer les tensions et de renouer un dialogue entre toutes les parties.

[Virginie BATTU-HENRIKSSON](#) Spokesperson for Foreign Affairs and Security Policy + 32 (0)470 18 24 05

eeas.europa.eu

Violences électorales en Guinée: la CEDEAO condamne et «relève toute la pertinence de ses recommandations»

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2020



La Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a pris acte du double scrutin des élections législatives et référendaire tenu le 22 mars 2020 en République de Guinée.

Communiqué de la CEDEAO sur la Guinée (25 mars 2020)

Le FNDC appelle «les forces de défense et de sécurité à

se mettre du côté du peuple»

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2020



Il est hors de question pour le FNDC de reconnaître une Institution ou une Constitution issue de cette mascarade électorale. Le peuple de Guinée ne reconnaît que la Constitution de 2010.

Déclaration N°92 du FNDC (25/03/2020)

Déclaration

En pleine épidémie de coronavirus, Alpha Condé a organisé un simulacre de vote malgré des cas avérés d'infection, exposant ainsi les populations guinéennes à la pandémie.

Le FNDC félicite le peuple de Guinée pour avoir massivement suivi, sur l'ensemble du territoire national, le mot d'ordre de s'opposer au coup d'état constitutionnel que Alpha Condé avait décidé de perpétrer le 22 mars 2020.

Le FNDC se réjouit de la détermination et du sens élevé de responsabilité avec lesquels le peuple de Guinée a empêché cette forfaiture.

Le FNDC déplore et condamne énergiquement les violences exercées sur les populations civiles par les forces de défense

et de sécurité puissamment appuyées par les unités spéciales de l'Armée et une milice aux ordres du Pouvoir.

Ces violences inouïes ont entraîné la mort, dans des conditions atroces, de 9 personnes à Conakry, une à Dubréka, une à Mamou, plus de 21 personnes à Nzérékoré selon un bilan provisoire et une centaine de blessés par balles.

Au cours de ces tristes journées de terreur, des lieux de culte ont été incendiés et des bâtiments publics et privés ont été pillés et vandalisés par les forces de l'ordre et la milice aux ordres du Pouvoir.

Le FNDC présente ses condoléances aux familles éplorées et à tout le peuple de Guinée. Nous réaffirmons notre soutien et notre solidarité à toutes les victimes de ces violences, à toutes les personnes torturées, blessées et emprisonnées pour avoir défendu notre Constitution.

Nul besoin de démontrer l'échec du coup d'état constitutionnel du 22 mars 2020 grâce au combat mené par le peuple de Guinée uni et rassemblé autour du FNDC et des valeurs essentielles de la Nation.

Il est hors de question pour le FNDC de reconnaître une Institution ou une Constitution issue de cette mascarade électorale. Le peuple de Guinée ne reconnaît que la Constitution de 2010.

Le FNDC remercie la communauté internationale pour son soutien à la lutte légitime du peuple de Guinée en vue de l'instauration de la démocratie et l'État de droit.

Enfin, le FNDC appelle :

- le peuple de Guinée à plus de détermination dans la lutte pour la préservation des acquis démocratiques et pour la restauration de la dignité et de la fierté du guinéen.
- la communauté internationale à la mise en place d'une Commission d'enquête indépendante sous l'égide des Nations Unies pour faire la lumière sur les crimes commis dans le

cadre des manifestations pour la défense de la Constitution guinéenne.

- les forces de défense et de sécurité à arrêter les violences contre les citoyens et à se mettre du côté du peuple dont elles tirent exclusivement la légalité et la légitimité de leur mission.
- le peuple de Guinée à rester uni et mobilisé pour mettre un terme au régime dictatorial d'Alpha Condé et à faire face au défi de la lutte contre le coronavirus.

Ensemble unis et solidaires, nous vaincrons !

Conakry, le 25 mars 2020

Vote du 22 mars en Guinée: les États-Unis condamnent la violence et expriment leur inquiétude

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2020



La communauté internationale s'est déclarée vivement

préoccupée par le processus d'enrôlement électoral, et par l'absence de dialogue public sur la nouvelle constitution que le gouvernement de guinéen a manqué de régler.

Les États-Unis condamnent la violence et expriment leur inquiétude à l'égard du vote du 22 mars en Guinée

Les États-Unis expriment leurs vives inquiétudes face à la violence

qui a entouré le vote en Guinée le 22 mars, et condamnent fermement

toutes les exactions. Nous demandons au gouvernement guinéen d'enquêter

de manière rapide et transparente sur tous les décès liés aux manifestations et aux élections, que les résultats de ces investigations

soient rendus publics dès que possible. La communauté internationale

s'est déclarée vivement préoccupée par le processus d'enrôlement

électoral, et par l'absence de dialogue public sur la nouvelle constitution que le gouvernement de guinéen a manqué de régler. Nous

partageons ces préoccupations.

Les États-Unis sont un ami et un soutien indéfectible de la Guinée sur son chemin vers la démocratie et le développement depuis son indépendance en 1958. Nous continuerons à soutenir les objectifs de la Guinée pour renforcer sa démocratie et assurer la prospérité de tous ses citoyens.

Mohamed Ibn Chambas «Je condamne avec la plus grande fermeté tous les actes de violence []» en Guinée

écrit par GuineaPolitique© | 6 mai 2020



« Je condamne avec la plus grande fermeté tous les actes de violence, l'usage excessif de la force qui ont provoqué des pertes de vie humaines et de nombreux blessés, ainsi que les violences à connotation intercommunautaire qui se sont déroulés dans la région de Nzérékoré »

Mohamed Ibn Chambas, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS)

Le Représentant spécial Mohamed Ibn Chambas condamne tous les actes de violence, l'usage excessif de la force et appelle les Guinéens à se mobiliser contre les violences intercommunautaires

Le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), Mohamed Ibn Chambas, suit avec une grande préoccupation le développement de la situation en Guinée.

Dans le [communiqué](#) qui a suivi sa dernière mission en Guinée, le 12 mars 2020, le Représentant spécial avait appelé avec insistance les autorités nationales, les acteurs politiques et ceux de la société civile à recourir exclusivement au dialogue pour trouver une solution pacifique et constructive à leurs différends.

La journée des consultations législatives et référendaires du 22 mars dernier a été malheureusement marquée par une recrudescence d'une violence abjecte.

« Je condamne avec la plus grande fermeté tous les actes de violence, l'usage excessif de la force qui ont provoqué des pertes de vie humaines et de nombreux blessés, ainsi que les violences à connotation intercommunautaire qui se sont déroulés dans la région de Nzérékoré » a déclaré le Représentant spécial.

«

Dans un moment inédit où le monde entier se mobilise pour protéger des vies humaines contre la pandémie du COVID-19, les autorités guinéennes et tous les acteurs nationaux ont la responsabilité politique, morale et éthique de s'unir pour protéger les citoyens de la pandémie et de la violence », a-t-il ajouté.

«

Je présente mes sincères condoléances aux familles des victimes et au peuple guinéen. J'appelle, en ces moments difficiles, les autorités nationales, les leaders religieux et communautaires, les responsables politiques, les acteurs de la société civile et tous les citoyens, à se mobiliser contre la violence et à s'engager dans le dialogue pour sortir de la crise. Plus que jamais, un sursaut de tous les guinéens est urgent pour refuser la violence et s'unir pour consolider la paix, la stabilité et le développement en Guinée », a déclaré Mohamed Ibn Chambas.

Les Nations Unies sont prêtes à soutenir les efforts des guinéens pour un dialogue constructif, garant d'une solution pacifique à la crise.

Pour la France «le caractère non inclusif de ces élections [] n'a pas permis la tenue d'élections crédibles» en Guinée

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2020



Guinée – Point de presse de la porte-parole (24 mars 2020)

La France suit avec préoccupation la situation en Guinée, après l'organisation, ce dimanche 22 mars, d'élections législatives et d'un référendum en vue d'un changement de Constitution. Elle condamne les actes de violence qui ont entraîné, durant cette journée, la mort de plusieurs Guinéens.

Le caractère non inclusif de ces élections et non consensuel

du
fichier électoral, ainsi que le rôle joué par des éléments des
forces de
sécurité et de défense excédant la simple sécurisation du
processus,
n'ont pas permis la tenue d'élections crédibles et dont le
résultat
puisse être consensuel. La France relève aussi l'absence
d'observation
régionale et internationale à l'occasion de ce double vote.

La France soutiendra les initiatives de la CEDEAO, de l'Union
africaine et de l'OIF pour désamorcer les tensions en Guinée
et restaurer rapidement un dialogue entre toutes les parties.
Elle appelle tous les acteurs guinéens, quels qu'ils soient, à
la responsabilité et à la plus grande retenue.

diplomatie.gouv.fr

Guinée: les acquis de la démocratisation de 2010 remis en cause [FIDH]

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2020



Comme redouté, le référendum constitutionnel et les élections législatives du 22 mars ont donné lieu à de nouvelles violences. Au moins 10 personnes ont été tuées par des forces de l'ordre et forces armées, qui ont une nouvelle fois tiré à balles réelles contre les manifestants, des bureaux de votes ont été saccagés et des personnes souhaitant se rendre aux urnes agressées. Alors que les militaires ont joué un rôle central dans ce double scrutin entâché de graves irrégularités, boycotté par l'opposition et dénoncé à l'avance par les organisations régionales et internationales, nos organisations demandent à ce que les militaires restent cantonnés dans leurs casernes, et que des enquêtes judiciaires soient systématiquement diligentées, afin de poursuivre et sanctionner les auteurs de ces violences.

Les résultats du double scrutin partiellement boycotté du 22 mars **semblent connus à l'avance**. Ils semblent également consacrer la voie vers une nouvelle mandature du Président Alpha Condé, 82 ans, en levant l'interdit constitutionnel

d'une troisième candidature, et en lui offrant un parlement très majoritairement acquis à sa cause. En verrouillant ainsi l'espace politique, **ces élections contribueront sans doute à isoler le pays sur la scène internationale**, tout en faisant peser sur lui le risque d'un nouveau cycle de violences politiques graves.

« Le rôle croissant joué par les forces militaires tout au long des élections nous laisse craindre un retour à la militarisation de la vie politique Guinéenne et aux années de répression. Nous appelons le gouvernement guinéen et les forces d'opposition à tout faire pour éviter de nouvelles violences, à renouer avec un dialogue politique constructif, et à œuvrer dans l'intérêt des populations guinéennes dans leurs ensemble »

Drissa Traoré, Secrétaire général de la FIDH.

Le rôle joué par les forces armées dans ces élections est-elle un indicateur sur le rôle qui leur sera assigné dans les prochains mois ? Après que toutes les unités de l'armée de terre aient été **« mises en alerte » et déployées dans l'ensemble du pays** [dès le 25 février en prévision des échéances électorales](#), les forces militaires ont étroitement accompagné les élections du 22 mars. Elles étaient non seulement largement présentes, mais contrairement à l'article 80 et suivants du code électoral, qui exige que le dépouillement des votes soit effectué dans les bureaux de vote, **plusieurs urnes contenant ces bulletins ont été transportées, soit dans les mairies, soit dans les préfectures, soit dans des garnisons militaires pour y être dépouillées.**



Les forces armées ont également participé à la répression contre les manifestants,
alors que la sécurisation des élections aurait dû relever des seules forces de police et d'unités spécialisées chargées de veiller à la sécurisation des élections. Des bérêts rouges, unité s'étant illustrée lors des massacres du 28 septembre 2009, auraient selon plusieurs témoignages **tiré à balles réelles contre les manifestants.**

Dans la région Est du pays, notamment à N'Zérékoré, la ficelle ethnico-religieuse a été utilisée par certains pour opposer les populations.

Des affrontements entre communautés, entraînant des pertes en vies humaines et des destruction de lieux de culte (deux églises et une mosquée) ont été signalés.

La société civile a également été ciblée, le travail de certains journalistes entravé. Le domicile d'un des leaders du Front National pour la Défense de la Constitution (FNDC) : Mamadou Bailo Barry, a ainsi **été attaqué le jour de l'élection** à Ratoma, par

un groupe de jeunes militants du parti au pouvoir, **accompagnés des forces de l'ordre.**

Enfin, le siège de l'association des victimes, parents et amis du 28 septembre : l'AVIPA, qui lutte depuis 10 ans avec nos organisations [pour que les responsables civils et militaires du massacre du stade soient enfin traduits en justice](#), a fait l'objet d'une tentative d'intrusion par des agents de l'unité spéciale de sécurisation des élections, qui ont proféré menaces et injures.

« Nous dénonçons l'attaque du siège de l'AVIPA le jour des élections et appelons les autorités à ouvrir une enquête pour situer les responsabilités et en poursuivre les responsables. Ces tentatives d'intimidation des acteurs de la société civile guinéenne luttant contre l'impunité sont graves et inacceptables. Nous continuerons à documenter les violences commises, saisir les autorités judiciaires, et à lutter contre l'impunité, endémique dans notre pays »

Abdoul Gadiy DIALLO, Président de l'OGDH.

[FIDH](#) (24/03/2020)

Le crash de la démocratie guinéenne: quelques titres de

la presse nationale

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2020



Le crash de la démocratie guinéenne : la presse nationale s'interroge

Cliquez sur l'image pour lire l'article.

Guineenews



ACCUEIL NEWS GRANDS DOSSIERS INTERVIEWS PUBLIREPORTAGE RÉGION SPORT LE MONDE



Accueil > News > Élections du 22 mars en Guinée : La défaite des vainqueurs et...

News opinion Politique Société

Élections du 22 mars en Guinée : La défaite des vainqueurs et la victoire des vaincus

Par Amadou Sadjo Barry - mars 22, 2020



137 0



ECOUTEZ LA RADIO ESPACE FM



Accueil > News > Élections du 22 mars : Un coup dur pour la démocratie guinéenne

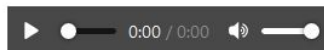
News Politique

Élections du 22 mars : Un coup dur pour la démocratie guinéenne

Par Mamadou Dian Baldé - mars 23, 2020

48 0

ECOUTEZ LA RADIO ESPACE FM



epuis cluster-na.cdn.jquery.com...

Guineematin

Triomphe sans gloire pour Alpha Condé : le plus dur est à venir !



Jamais une élection n'avait été aussi meurtrière en République de Guinée. La journée a été apocalyptique pour de nombreuses familles. Le Front national pour la défense



FAITES VOS PUBLICITÉS ICI



ELECTIONS MUNICIPALES 2020 : ENSEMBLE POUR PORCHEVILLE

ELECTIONS MUNICIPALES 2020

Ensemble



Ledjely

A la une Actualités Politique

22 MARS : que nous réserve l'après-scrutin ?

Par LEDJELY.COM - 22 mars 2020

J'aime 26

Share



NOUVELLES CHAUDES



Actualités

MIGRATION : la situation de la Guinée très préoccupante



Actualités

SOCIÉTÉ : Fatou Badiar reconnaissante à l'égard d'Alpha Condé



Plus d'informations

Mosaïqueguinee



ACCUEIL ACTUALITÉS ▾ GRAND DOSSIER RÉGION CHRONIQUES INTERNATIONAL

Accueil > A LA UNE

Guinée : après un décompte macabre, le FNDC appelle à l'intensification des manifestations

Par Doura — Depuis 22 minutes dans A LA UNE, Dernières Nouvelles, Politique



Tweets de @mosaïqueguinée

Mosaïqueguinée.com
@mosaïqueguinée
Après le vote du 22 mars, Dr Ousmane Kaba prédit une dégradation de la situation sociale et politique
mosaïqueguinée.com/apres-le-vote-...



Après le vote du 22 mars, Dr Ousmane K...
Au lendemain du double scrutin contesté ...
mosaïqueguinée.com



6 min

Visionguinee

Accueil » Politique » Bah Oury : "les autorités mettent en cause la stabilité et la paix" en Guinée

Bah Oury : "les autorités mettent en cause la stabilité et la paix" en Guinée

in Politique 23 mars 2020 0

J'aime 3

Tweeter

Share

Les législatives et le referendum constitutionnel ont été émaillées dimanche de violences qui ont causé la mort par balle de plusieurs guinéens. Bah Oury, président de l'Union la démocratie et le développement (UDD), pointe un doigt accusateur sur le régime en place.



BIG Im
Pour tous vos
Projets Imm

Africaguinee

Africaguinee.com

[Home](#) [GUINÉE](#) [INTERNATIONAL](#) [RUBRIQUES](#) [SPORT](#) [DÉTENTE ET LOISIRS](#) [VOUS ET NOUS](#) [ANNONCES](#)

Home > Guinée > Société > Guinée: les corps des victimes refoulés dans les morgues des hôpitaux... >

Guinée: les corps des victimes refoulés dans les morgues des hôpitaux...

Violences électorales en Guinée



CONAKRY- Les corps de certaines victimes des violences électorales de ce dimanche 22 mars 20 ont été refoulés dans les morgues des hôpitaux publics de Conakry, a appris Africaguinee.com.

C'est le cas de la dépouille de madame Issa Yéro Bah tuée par balle à

Annonces

Recommandé pour Vous Contenus Sponsorisés



Un traducteur instantané surprend tout

Violences, mascarade électorale et des morts en Guinée : les titres de la presse internationale

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2020



Violences, mascarade électorale et des morts en Guinée : la presse internationale en parle

Cliquez sur l'image pour lire l'article.

La CROIX



France

Monde

Religion

Economie

Culture

Environnement

Famille



Accueil > Monde > Afrique

Violences électorales en Guinée

Les faits Près de douze millions de Guinéens étaient appelés, dimanche 22 mars, à se prononcer sur une réforme constitutionnelle et à élire leurs députés.

Cette journée a été assombrie par de nombreux heurts et protestations, conduisant à la mort d'au moins dix manifestants, selon l'opposition.

Laurent Larcher, le 23/03/2020 à 15:10

Lecture en 2 min.

Autour de cet article

Référendum en Guinée, nouvelle tentative d'Alpha Condé



En Guinée, l'inquiétant référendum constitutionnel



Les élections en Guinée font craindre des violences ethniques

La cathédrale de Malabo ravagée par un violent incendie



RFI



Direct MONDE



Direct AFRIQUE



#CORONAVIRUS

PODCASTS

AFRIQUE

AFRIQUE FOOT

LES PLUS LUS

STOP L'INFOX

Guinée: plusieurs morts et des blessés dans des heurts lors du double scrutin



Publié le : 23/03/2020 - 01:25 Modifié le : 23/03/2020 - 14:03



EL PAIS

Diez muertos en violentos incidentes durante el referéndum constitucional en Guinea

La oposición acusa al presidente Alpha Condé de organizar la consulta para seguir seis años más en el poder



JOSÉ NARANJO

Dakar - 23 MAR 2020 - 15:13 CET



NEWSLETTER

Recibe el boletín de Internacional

FORO FUTURO

TAZ

Abo | Info | Genossenschaft | Shop | taz zahl ich | taz FUTURZWEI | Anzeigen | weitere

taz POLITIK ÖKO GESELLSCHAFT KULTUR SPORT BERLIN NORD WAHRHEIT

suchen ...

Referendum in Guinea

Der Präsident bittet zur Urne

Proteste und Gewalt stören das Verfassungsreferendum in Guinea. Es wurde mehrfach verschoben und fällt nun mit dem Coronavirus zusammen.



Großspürige historische Vergleiche: Wahlwerbung des Präsidenten von Guinea
Foto: Sadak Souici dpa Le Pictorium Agency via ZUMA

SCHWERPUNKT CORONAVIRUS

Politik / Afrika 22. 3. 2020

DOMINIC JOHNSON
Ressortleiter Ausland

THEMEN
#Guinea #Alpha Condé



[#CORONAVIRUS](#) [#FRANCELOCKDOWN](#) [FRANCE](#) [AFRICA](#) [CULTURE](#) [TV SHOWS](#) [FIGHT THE FAKE](#)

Several killed in Guinea as voters cast ballots in contentious referendum



162
shares

Issued on: 22/03/2020 - 15:49 Modified: 22/03/2020 - 15:49



Accueil > A la Une > Guinée: Alpha Condé, le dernier des Mobutu

A la Une Leaders Chroniques Premium

Guinée: Alpha Condé, le dernier des Mobutu

Par **Albert Savana** - 22 mars, 2020

Partager Facebook Twitter LinkedIn +



S'ABONNER À LA NEWSLETTER

Abonnez-vous à notre newsletter et rejoignez 35 957 abonnés.

Adresse mail

S'abonner

MY PREMIUM

Devenir Membre PREMIUM

Mediapart



Pour l'anniversaire de Mediapart : **abonnez-vous 3 mois pour 11€**

J'en profite



Suivez la crise du coronavirus et retrouvez les dernières infos en direct et en accès libre !

Français English Español



Abonnement



Connexion



Nous suivre

Menu



MEDIAPART

LUN. 23 MARS 2020 - ÉDITION DE LA MI-JOURNÉE

Recherche



LE JOURNAL

INTERNATIONAL

FRANCE

ÉCONOMIE

CULTURE

DOSSIERS

LE STUDIO

LE CLUB

PARTICIPEZ

BRÈVE

Guinée: « au moins 10 morts » dans des violences liées aux référendum constitutionnel (opposition)

22 MARS 2020 | PAR AGENCE FRANCE-PRESSE

« Au moins dix personnes » ont été tuées dimanche à Conakry au cours de violences le jour d'un référendum et de législatives boycottés par l'opposition, a affirmé dans un communiqué le collectif de l'opposition et de la société civile guinéennes opposé à un éventuel troisième mandat du président Alpha Condé.

FAVORI

Partager

RECOMMANDER

Tweet

IMPRIMER

Offrir

ARTICLE EN PDF

Le Temps

Accueil > Monde > Violente journée de référendum et de législatives en Guinée

AFRIQUE

Violente journée de référendum et de législatives en Guinée



Des violences meurtrières se sont déroulées d'abord dans le nord du pays, alors que l'opposition tentait de boycotter le référendum sur la nouvelle Constitution et les élections législatives.



Vous utilisez un adblocker

Pour vous apporter une information de qualité, nous comptons sur votre soutien. **Vous pouvez désactiver votre Adblock** ou le conserver et vous abonner via le lien ci-dessous.

JE M'ABONNE

LE TEMPS

The Guardian

Support The Guardian

Available for everyone, funded by readers

Contribute →

Subscribe →

Search jobs

Sign in

Search

The Guardian

International edition

News

Opinion

Sport

Culture

Lifestyle

More

World ▶ Europe US Americas Asia Australia Middle East Africa Inequality Global development

Guinea

Guinea votes on law that could let president stay on for 12 more years

Opposition boycott of referendum all but ensures new basic law will be approved



Reuters in Conakry

Sun 22 Mar 2020 14:05 GMT



92

Read The Guardian without interruption on all your devices

Subscribe now



WakatSéra

Accueil > A la une > Guinée: que va-t-il se passer maintenant?

WAKAT-SERA A LA UNE EDITORIAL

Guinée: que va-t-il se passer maintenant?

By Morin - 22 mars 2020 1972 0



Articles récents

Coronavirus: pas de nouveaux décès et de guérison au Burkina à la date du 22 mars (Pr Martial Ouédraogo)

Burkina: l'identité du patient de l'avion suisse médicalisé est connue

Coronavirus: le ministre de la Communication du Burkina testé négatif, celui du Commerce positif

Covid-19: l'Institut Free Afrik demande le retrait immédiat de la réforme relative à l'application de l'IUTS

Coronavirus au Burkina: 99 cas, quatre décès

Abonnez-vous à notre newsletter

TV5 Monde

AFRIQUE

La Guinée clôt une violente journée de référendum et de législatives



EN CE MOMENT

- L'actualité au Mali
- L'actualité en Algérie
- L'actualité en Côte d'Ivoire
- L'actualité au Burkina Faso
- Le franc CFA en débat
- Au Sahel, la guerre contre les djihadistes

Aljazeera

NEWS / AFRICA

Guinea votes in contested referendum and parliamentary poll

Opposition boycotting vote allege referendum is a ploy by President Alpha Conde to remain in power.

22 Mar 2020



Le Monde

Le Monde

Consulter
le journal

Se connecter

ACTUALITÉS ▾

ÉCONOMIE ▾

VIDÉOS ▾

OPINIONS ▾

CULTURE ▾

M LE MAG ▾

SERVICES

Le Monde Afrique • GUINÉE

Partage    

Guinée : le référendum constitutionnel et les législatives troublés par des violences

Le scrutin est boycotté par l'opposition, qui accuse le président, Alpha Condé, de se frayer une voie vers un troisième mandat.

Le Monde avec AFP • Publié hier à 15h39, mis à jour à 02h21

Lecture 4 min.



Les plus lus

La Guinée clôture une violente journée de référendum et de législatives

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2020



La Guinée a vécu dimanche un référendum et des législatives ternis par des violences, avec la mort d'au moins 10 manifestants tués par les forces de l'ordre selon l'opposition, qui a boycotté ces scrutins pour faire barrage à un éventuel troisième mandat du président Alpha Condé.

Ce bilan n'a cependant pu être confirmé de source indépendante et les autorités n'étaient pas joignables pour réagir aux affirmations de l'opposition.

Le vote, dont le terme était fixé à 18H00 (GMT et locales), a été progressivement clôturé dimanche à Conakry où des bureaux ont fermé plus tôt que prévu à cause des incidents, selon un journaliste de l'AFP.

Les manifestants anti-Condé ont "bravé les balles des forces de l'ordre qui ont arrêté massivement, tiré aveuglément, molesté cruellement, tuant au moins 10 personnes et blessant par balle plusieurs dizaines" de personnes, a indiqué dans un communiqué le FNDC, le collectif de partis d'opposition et de la société civile qui lutte contre un éventuel troisième mandat de M. Condé

Le FNDC "appelle à intensifier les manifestations demain lundi 23 mars et mardi 24 mars 2020 avec pour objectif ultime le départ du dictateur Alpha Condé".

Au moins 32 manifestants avaient jusqu'à dimanche après-midi été tués depuis le début à la mi-octobre de la vague de protestation, qui a également coûté la vie à un gendarme, selon un décompte de l'AFP. M. Condé, 82 ans, a été élu en 2010 et réélu en 2015.

Aucune indication n'était disponible dimanche soir sur la participation, les résultats et leur date de publication. Les responsables de l'Administration territoriale (Intérieur) et la Commission électorale n'ont pas répondu aux sollicitations de l'AFP.

L'actuelle Constitution limite à deux le nombre de mandats, la nouvelle

que
propose M. Condé également. Mais, accusent ses opposants, elle
lui
permettrait de remettre son compteur à zéro afin de se
succéder à
lui-même fin 2020.

– attaque contre des gendarmes –

Le début
du vote, prévu à 08H00 (GMT et locale), a commencé à l'heure
indiquée
dans un bureau proche du palais présidentiel à Conakry mais il
a été
perturbé à de nombreux endroits, selon un journaliste de l'AFP
et des
témoins qui ont affirmé avoir constaté une faible
participation.

A
Ratoma (banlieue de Conakry), des jeunes ont attaqué des
gendarmes
devant des bureaux de vote dans une école. Une autre école
dans la même
zone a été attaquée et le matériel électoral saccagé.

Des affrontements ont eu lieu dans des banlieues de Conakry
comme Cosa, Hamdallaye, Dar-es-salam et Lambanyi.

Des
troubles sont aussi survenus à Mamou (centre), à Boké (ouest)
et à
N'Zérékoré (sud-est), selon des témoins. Du matériel électoral
a été
détruit dans des localités comme Kobéla (sud), Dinguiraye
(nord-est) et
Konah (nord-est).

"J'espère que tout se passera dans la paix et la

tranquillité et que le peuple guinéen, comme en 1958, montrera sa maturité”, a déclaré, après avoir voté à Conakry, le président Condé, en allusion au “non” de la Guinée, alors colonie française, au référendum organisé par De Gaulle et qui a ouvert dès 1958 la voie à l’indépendance du pays ouest-africain.

Le référendum et les législatives avaient été reportés à la dernière minute il y a trois semaines dans un climat de vives tensions.

C’est surtout le projet de nouvelle Constitution qui déchaîne les passions.

– Troisième mandat? –

M. Condé assure qu’il s’agit de doter son pays d’une Constitution “moderne”. Elle codifierait l’égalité des sexes, interdirait l’excision et le mariage des mineurs. Elle veillerait à une plus juste répartition des richesses en faveur des jeunes et des pauvres. Mais M. Condé entretient le flou sur sa volonté ou pas de briguer un troisième mandat.

Les remises en cause internationales quant à la crédibilité du vote se sont succédé, étayées par la présence sur les listes électorales de 2,5 millions de noms douteux, soit le tiers du fichier.

Les recommandations des organisations internationales sur le

fichier ont été

“intégralement prises en compte”, a affirmé le président Condé dans un discours publié samedi sur la page Facebook de la présidence guinéenne.

L'opposition

avait promis de boycotter le vote et d'en empêcher la tenue.

La

persistance des troubles n'a pas dissuadé le gouvernement d'organiser

les scrutins, pas même l'apparition récente du coronavirus.

La

Guinée a déclaré deux cas de contamination dont un a été guéri, a

annoncé samedi le gouvernement. La présence du Covid-19 suscite

l'attention dans un pays où la fièvre Ebola a fait 2.500 morts entre

2013 et 2016.

Des chefs d'Etat ouest-africains ont annulé leur mission de bons offices prévue au cours de la semaine. Avant le vote, deux grandes organisations régionales avaient renoncé à déployer leurs observateurs ou bien les avaient rappelé.

Par Mouctar BAH [AFP](#)

Cet article est republié à partir de information.tv5monde.com.
Lire l'original [ici](#)

En Guinée, Alpha Condé joue son va-tout

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2020



Le référendum dimanche en Guinée couplé à des législatives ont été conçues par le président Alpha Condé pour s'accrocher au pouvoir malgré son âge et la contestation populaire.

81 ans et président de la République de Guinée depuis 2010. Alpha Condé entend bien le rester. Pour y parvenir, il a organisé un double scrutin qui doit se tenir ce dimanche, couplant ainsi élections législatives et référendum constitutionnel qui lui permettrait de briguer un troisième mandat présidentiel. Grâce à [la crise du coronavirus](#) qui a lui a permis d'annuler la médiation de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), il y a fort à parier que celui qui fut une figure majeure de l'opposition lors des régimes précédents, parvienne à ses fins.

L'opposition a immédiatement réagi en appelant mercredi à un boycott

électoral
général et à descendre dans les rues pendant le week-end afin
d'empêcher
ce que certains désignent comme "un coup d'Etat
constitutionnel". Dans
une allocution filmée, l'un des coordinateurs nationaux du
Mouvement
FDNC (Front national pour la défense de la Constitution) Sékou
Koundouno
a appelé les Guinéens à "se lever" pour faire de ces deux
journées un
élan de protestation historique. "Nous avons mis en place une
batterie
de stratégies. Nous allons lancer l'alerte rouge afin
d'enterrer ce rêve
suicidaire."

Pour le gouvernement, l'élection ne va "sûrement pas répandre le virus"

Le
FNDC a également dénoncé les manœuvres de l'Etat pour censurer
Internet
et des supposées pratiques illégales de mise sur écoute
téléphonique.
Des groupes de la société civile, quant à eux, ont demandé au
chef
d'Etat guinéen de reporter le scrutin jusqu'à la fin de
l'épidémie de
coronavirus. Le porte-parole du gouvernement, Amadou Damaro
Camara, a
rétorqué "que les deux cas répertoriés de personnes infectées
ne
pouvaient empêcher le reste du pays à exercer son droit de
vote. Et que
l'élection n'allait sûrement pas répandre le virus."

Alpha

Condé avait pourtant bien commencé. Bon élève, il avait été envoyé en

France à l'âge de 15 ans afin de poursuivre ses études. Il passe alors

son bac au lycée Turgot à Paris où il sympathise avec Bernard Kouchner

qu'il considère comme son frère. Puis c'est la Sorbonne et la faculté de

droit où il décroche un doctorat d'Etat en droit public. Très vite, il

devient un militant de la cause africaine et s'impose au fil des ans

comme une figure majeure de l'opposition guinéenne. Il fonde trois

partis politiques dont le Mouvement national démocratique (MND) qui

passera de la clandestinité à la lutte légale en 1991.

En 2000, il est arrêté pendant vingt mois, jugé et condamné par une cour spéciale à cinq ans de prison. Son arrestation suscite un mouvement de protestation local et international. Madeleine Albright, ancienne Secrétaire d'Etat américaine se déplaçant même à Conakry, afin de rencontrer le célèbre opposant. Jacques Chirac s'impliquera aussi personnellement. Il sera libéré une année plus tard par une grâce présidentielle. Aujourd'hui, ses opposants lui reprochent d'avoir oublié tous les combats pour la justice et la liberté menés dans sa jeunesse.

Cet article est republié à partir de lejdd.fr. Lire l'original [ici](#)

Le président de la Commission de l'Union Africaine préoccupé par la situation en Guinée

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2020



La Commission de l'Union africaine appelle le gouvernement et tous les acteurs politiques et sociaux à promouvoir un dialogue politique inclusif afin d'organiser les élections dans un climat apaisé et consensuel.

Communiqué de Presse du Président de la Commission de l'UA sur la Guinée



Pour l'UE «les conditions d'organisation d'un scrutin sérieux et apaisé [] ne sont actuellement pas réunies» en Guinée

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2020



Les conditions d'organisation d'un scrutin sérieux et apaisé, dont le résultat puisse être accepté par tous, ne sont actuellement pas réunies.

Déclaration de la porte-parole de l'UE sur le double scrutin du 22 mars 2020 en Guinée



[République de Guinée : déclaration de la porte-parole sur le double scrutin du 22 mars](#)

La Guinée aborde dans un contexte de polarisation extrême le double scrutin du 22 mars, élections législatives et référendum

constitutionnel
tel que décidé par le gouvernement.

Les conditions
d'organisation d'un scrutin sérieux et apaisé, dont le
résultat puisse
être accepté par tous, ne sont actuellement pas réunies.

L'Union Européenne réaffirme son soutien total aux initiatives
de la CEDEAO et de l'Organisation Internationale de la
Francophonie pour amener les autorités guinéennes à organiser
des élections crédibles et inclusives. Elle appelle les
acteurs politiques à la responsabilité face aux enjeux et
défis auxquels est confrontée la Guinée.

eeas.europa.eu

Observation électorale: la CEDEAO décline l'invitation du gouvernement guinéen

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2020



La CEDEAO serait prête à envoyer une mission d'observation pour les élections si celles-ci sont inclusives

Réponse de la CEDEAO au ministre guinéen des affaires étrangères

Nous avons souhaité que la période de report du scrutin soit mise à profit pour renouer le dialogue entre tous les acteurs politiques

Réponse de la CEDEAO au ministre guinéen des affaires étrangères



COMISSÃO DA CEDEAO

ECOWAS COMMISSION

101, YAKUBU GOWON CRESCENT,
ASOKORO DISTRICT,
P.M.B. 401,
ABUJA NIGERIA,
E-MAIL: info@ecowas.int
www.ecowas.int



COMMISSION DE LA CEDEAO

ECW/PC/AE/2020/11/eke

Abuja, le 19 mars 2020

Monsieur Mamadi TOURE
Ministre des Affaires
Etrangères et des Guinéens
de l'Extérieur
Conakry - Guinée

Objet : Demande de déploiement d'une mission d'observation

Monsieur le Ministre,

J'accuse réception de votre courrier du 16 mars 2020 sur l'objet en référence et vous en remercie.

A cet égard, permettez-moi encore une fois de saluer et féliciter les Autorités Guinéennes pour la décision importante et courageuse de reporter le double scrutin législatif et référendaire initialement prévu le 1^{er} mars 2020 au 22 mars 2020. Je voudrais également, saluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations de la mission des experts de la CEDEAO qui ont permis de fiabiliser le fichier électoral pour les élections.

Comme indiqué lors de nos échanges et dans le Communiqué conjoint avec l'Union Africaine, nous avons souhaité que la période de report du scrutin soit mise à profit pour renouer le dialogue entre tous les acteurs politiques.

Nous continuons à penser que cela serait de nature à renforcer la confiance entre tous les acteurs et permettrait de parvenir à un scrutin apaisé et inclusif. Si vous en étiez d'accord, nous sommes prêts à contribuer à faciliter ce dialogue.

Dans ce contexte, concernant le déploiement d'une mission d'observateurs et après consultations avec les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, je voudrais vous assurer que la CEDEAO serait prête à envoyer une mission d'observation pour les élections si celles-ci sont inclusives, comme précédemment indiqué.

Le rapport de l'OIF qui pointe les failles du processus électoral en Guinée

écrit par GuineePolitique© | 6 mai 2020



Republication de contenu RFI
